



Paris, le 26 avril 2022

Monsieur le Président de la République,

Vous venez d'être élu au suffrage universel en tant que Président de la République Française et aurez la lourde responsabilité de diriger le pays pour les cinq années à venir en prenant des décisions concernant la France, son intégrité, son indépendance et la mise en œuvre d'un pacte républicain protecteur, garant de la trilogie républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Au lendemain de votre élection, la fédération FO Énergie et Mines vous adresse cette lettre ouverte afin de vous exprimer directement les inquiétudes du personnel quant à la situation économique et sociale des Industries Électriques et Gazières.

Monsieur le Président, la dérèglementation du secteur de l'énergie lancée avec l'accord des gouvernements successifs de ces 30 dernières années est un échec total. Le contexte actuel ne fait qu'accentuer son résultat calamiteux et les conséquences désastreuses pour les Français.

Nous estimons qu'en tout premier lieu, les élus de la Nation doivent ouvrir un débat sur les dernières décennies d'ouverture des marchés de l'énergie. Un bilan doit être réalisé afin de permettre à la représentation nationale de doter la France d'un outil industriel en phase avec les baisses d'émissions des gaz à effet de serre.

La révolution énergétique est nécessaire pour des raisons environnementales, économiques et de souveraineté du pays. Elle se développera par l'action de la puissance publique à sa tête, comme cela s'est produit lors du développement de notre modèle énergétique après la Deuxième Guerre mondiale.

Il est un fait avéré maintenant qu'il était irresponsable de prétendre que déréglementer le gaz serait positif pour les Européens, alors que les ressources gazières sont situées en dehors de l'Europe et souvent gérées par des monopoles d'État. Le dramatique conflit en Ukraine et la position de la Russie mettent en évidence cet état de fait et l'impuissance des pays européens et de la France à pallier les variations du prix du gaz russe.

Au niveau de l'électricité, la situation n'est pas meilleure. Le marché de l'électricité a dévoilé son vrai visage ces derniers mois avec des prix de l'électricité qui ont explosé et ont obligé le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles afin de ne pas répercuter les hausses préconisées par la Commission de Régulation de l'Énergie. FO Énergie et Mines, avec les autres fédérations syndicales, combat une de ces

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

mesures qui consiste à relever le plafond de l'ARENH, pénalisant EDF au profit de ses concurrents. La sortie du marché est la seule solution qui permettra à la France de protéger les Français des hausses prévisibles du prix de l'électricité.

La transition énergétique nécessaire est vitale pour contribuer de manière efficace et responsable au combat contre les émissions de CO₂. Cette transition doit être construite sur une synergie entre les différentes énergies et l'intégration des moyens de production, de transport, de distribution, de commercialisation et de stockage. Il serait irresponsable d'opposer les sources d'énergie entre elles et de les mettre en concurrence.

La France doit renforcer la diversité du Mix énergétique français décarboné. Cette diversité passe par la relance de la filière nucléaire avec un plan d'investissement clair pour les constructions annoncées de centrales nucléaires, par le renforcement de la filière hydraulique en s'opposant à la mise en concurrence des concessions hydrauliques, par le développement d'une filière de gaz renouvelable en planifiant les investissements nécessaires et par le développement d'une filière hydrogène.

Monsieur le Président, ces plans majeurs pour la France se doivent d'être portés par la Nation et par un outil républicain permettant d'assumer les investissements colossaux pour maintenir et développer la production décarbonée nucléaire, hydraulique, ainsi que pour les ENR et le thermique, mais également pour répondre aux enjeux de la filière gazière et de celle de l'hydrogène.

Cet outil industriel nationalisé sera le fruit de la transformation du Groupe EDF en EPIC, seul moyen à la France de conserver sa souveraineté énergétique et économique concernant l'énergie.

FO Énergie et Mines estime que la gestion en EPIC fera profiter à la Nation, aux industries, à chaque citoyen d'une Énergie la moins chère possible et vendue au « Prix de revient » intégrant les coûts de construction et remplacement des moyens de production. La sortie du marché de l'énergie permettra de mettre en œuvre les Tarifs Réglementés de Vente afin de garantir l'égalité de traitement des Citoyens en tout lieu du territoire métropolitain et ultra-marin. Cette solution mettra un terme au dumping social au sein de la filière en garantissant l'application de normes sociales s'appuyant sur le Statut des IEG à l'ensemble des salariés de l'amont à l'aval (Production, Transport, Distribution, Commercialisation, Stockage). Cela garantira les besoins en compétences de la filière, en s'appuyant sur une vision prospective des besoins de demain et en permettant leurs acquisitions, à celles et ceux dont l'emploi est remis en cause par les objectifs de transformation et « bas carbone ».

Toute autre approche structurelle fragilisera la Nation au profit d'intérêts privés que seules les plus-values intéressent et bien loin de l'intérêt général et donc bien loin de l'intérêt de la France et des citoyens.

Monsieur le Président, lors de votre campagne électorale vous vous êtes clairement exprimé contre le maintien des régimes spéciaux de retraite et notamment celui des agents des Industries Électriques et Gazières, en mettant en avant notamment une notion d'équité. FO Énergie et Mines tient à vous rappeler que le régime particulier de retraite des IEG a déjà fait l'objet de plusieurs réformes. Ces réformes ont modifié de manière radicale le statut du personnel en actant une date d'âge de départ à la retraite et un nombre d'annuités identiques à ceux du droit commun. Ces réformes ont été combattues par le personnel et perçues comme injustes, car le régime particulier de retraite des IEG était excédentaire et contribuait d'ailleurs à financer d'autres régimes. À la suite de cette réforme, le régime particulier des IEG est toujours excédentaire et continue d'apporter une contribution financière à d'autres régimes de retraite.

Monsieur le Président, lors de la crise sanitaire à laquelle la France a dû faire face, vous avez, ainsi que de nombreux ministres, mis en exergue l'importance des services publics essentiels en ces temps de crise et permettant la continuité de l'activité du pays.

Le secteur de l'énergie en fait partie et vous avez pu constater que les personnels des Industries Électriques et Gazières sont engagés dans leur activité professionnelle et ont à cœur de remplir les missions de service public qui leur incombent.

Ils remplissent ces missions au quotidien et davantage lors de situations exceptionnelles, telles que cela a été le cas lors des périodes de confinement, mais également lors d'évènements climatiques d'ampleur, afin de permettre aux citoyens de continuer à bénéficier d'un bien essentiel tel que l'électricité.

Le socle de l'engagement des personnels est concrétisé par le Statut des Industries Électriques et Gazières qui constitue leur contrat de travail et qui symboliquement acte la nature républicaine des missions de service public qu'ils s'attachent à mener. Ce statut des IEG doit cesser d'être mis à mal et doit s'appliquer à l'ensemble des salariés de la filière, il permettra de garantir des normes sociales et évitera un dumping social.

Monsieur le Président, nous finirons ce courrier en vous alertant sur la perte du pouvoir d'achat que subissent les personnels des IEG. Depuis quelques années maintenant, la politique salariale au sein de la Branche des IEG a, année après année, engendré une diminution du pouvoir d'achat des personnels. Les faibles augmentations salariales annuelles décidées unilatéralement par les employeurs de la branche étant à chaque fois bien en deçà de l'inflation. Le conflit en Ukraine est venu accentuer une crise mondiale et les conséquences de ce contexte sur l'inflation ont clairement aggravé la situation. Le salaire de bas de grille étant dorénavant inférieur au SMIC. Vous comprendrez que cette situation pour une branche telle que celle des IEG n'est pas acceptable et que l'État, actionnaire principal du Groupe EDF, plus importante entreprise de la Branche des IEG, doit sensibiliser les employeurs et impulser une politique salariale digne de ce nom pour un secteur essentiel tel que celui de l'énergie.

Monsieur le Président, la Branche des IEG a un rôle central à jouer dans l'intérêt de la Nation, vous avez voulu placer votre nouveau quinquennat sous la nécessité de maintenir l'unité de la Nation, la question du pouvoir d'achat dans les dernières années a été de nature à embraser le pays. Nous souhaitons vivement que vos paroles soient suivies d'actes concrets et porteurs de progrès social.

Le premier acte, vous l'aurez compris, étant sur cette question du pouvoir d'achat, Monsieur le Président, exigez de nos employeurs la réouverture de véritables négociations salariales dans la Branche des IEG.

Les personnels des IEG seront attentifs aux réponses que vous apporterez, restant à votre disposition pour poursuivre cet échange républicain, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

Alain ANDRÉ

Secrétaire général de la fédération FO Énergie et Mines

